

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ SAINT-CYRILLE-DE-LESSARD
COMTÉ DE MONTMAGNY-L'ISLET**

Séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Cyrille-de-Lessard, comté de Montmagny-L'Islet, tenue à l'Édifice municipal, ce **mardi, 16 décembre 2014** à 20 heures.

Étaient présents:

Madame	Sonia Laurendeau	Messieurs	Pierre Dorval Serge Guimond Clermont Bélanger Roger Lapierre Nelson Cloutier
--------	------------------	-----------	--

FORMANT QUORUM et siégeant sous la présidence de Monsieur Luc Caron, maire.

1. Ouverture de la séance

Monsieur le maire ouvre la séance.

2. Ordre du jour

2.1 Acceptation

264-12-2014

Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par : Monsieur Pierre Dorval
Appuyé par : Monsieur Serge Guimond
Et unanimement résolu : -

D'accepter l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Ordre du jour
 - 2.1 Adoption
3. Prévisions budgétaires- Exercice financier 2015
 - 3.1 Adoption
4. Période de questions
5. Levée de la séance
 - 5.1 Résolution

3. Prévisions budgétaires- Exercice financier 2015

3.1 Adoption

265-12-2014

Adoption des prévisions budgétaires- Exercice financier 2015.

CONSIDÉRANT les dispositions contenues aux articles 954 et suivants du *Code municipal* ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Cyrille-de-Lessard prévoit des dépenses équivalentes aux recettes, le tout réparti comme suit :

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES-2015

REVENUS		
	2015	<i>2014</i>
Taxes	-791 652 \$	-765 799
Païement tenant lieu de taxes	-68 979 \$	-68 928
Transferts	-132 400 \$	-131 900
Services rendus, impositions de droit, amendes & pénalités, intérêts, autres revenus	-15 751 \$	-15 669
Total des revenus	-1 008 782\$	-982 296\$

CHARGES		
	2015	<i>2 014</i>
Administration générale	293 443	277 488
Sécurité publique	109 481	95 611
Transport routier	404 700	394 594
Hygiène du milieu	111 956	149 465
Santé et bien-être	0	0
Aménagement, urbanisme et développement	38 948	50 331
Loisirs et culture	44 635	28 360
Frais de financement	13 711	10 700
Total financement	36 517	19 600
Sous-total	1 053 391\$	1 026 149\$
Excédent fonc. Non affecté	-30 000	-30 000
Réserve-Recyc QC affecté	-14 609	-13 853
Total des charges et des éléments de conciliation pour fins fiscales	1 008 782	982 296

II EST, PAR CONSÉQUENT,

Proposé par : Monsieur Nelson Cloutier
Appuyé par : Madame Sonia Laurendeau
Et unanimement résolu :

D'adopter les prévisions budgétaires de l'année financière 2015 tel que décrites ci-haut.

DE puiser à même l'excédent de fonctionnement non affecté une somme de 30 000\$ à des fins fiscales.

DE puiser à même l'excédent de fonctionnement affecté Recyc QC une somme de 14 609\$ à des fins fiscales.

4. Période de questions.

Conformément à l'article 150 du *Code municipal*, une période de questions a eu lieu lors de la présente séance.

5. Levée de la séance

5.1 Résolution

Levée de la séance.

Il est proposé par Monsieur Roger Lapierre que la séance soit levée. Il est 20h15.

266-12-2014

Luc Caron, maire

Josée Godbout, sec.-trésorière